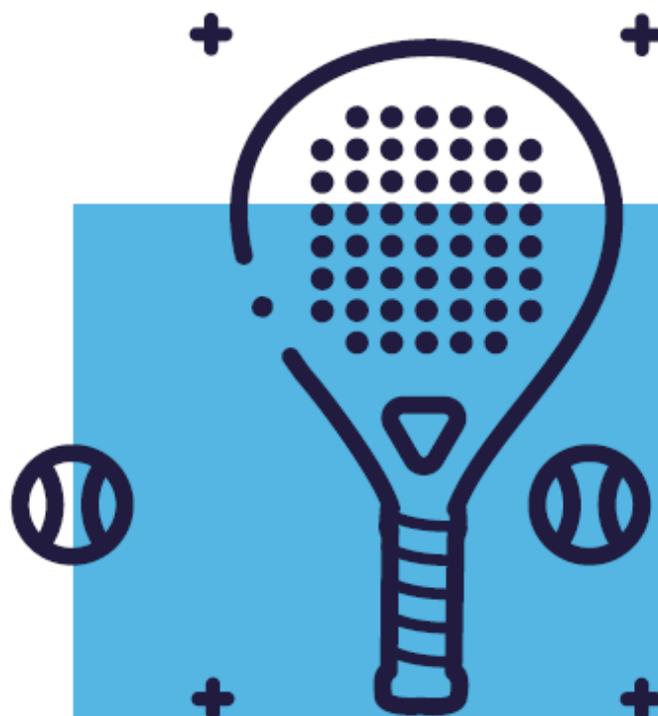


MONITEUR



de

# PADEL 2026



LIGUE  
HAUTS  
DE FRANCE



Centre  
Formation  
Métiers  
Tennis

Titre à Finalité Professionnelle

# MONITEUR DE PADEL

<https://www.francecompetences.fr/recherche/mcp/40260>

## Ligue

HAUTS-DE-FRANCE

## Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro

31590389059

## SIRET

30940757500021



## ÉTAT CIVIL/DIPLÔME(S)

Monsieur

Célibataire  Marié(e)  Pacsé(e)  Veuf(ve)  Séparé(e)  Divorcé(e)

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_/\_\_/\_\_\_\_ Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Numéro de sécurité sociale

\_\_\_\_\_

Joindre l'attestation d'assuré(e) social en cours de validité (document papier)

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Club : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_ Licencié(e) Oui  Non

**Diplôme le plus élevé obtenu :** \_\_\_\_\_

Joindre une copie du diplôme le plus élevé\*

Autres diplômes d'État obtenus dans le domaine de l'encadrement physique et sportif\*

\_\_\_\_\_

JAT1  JAT2  Titulaire du CQP Assistant Moniteur de Tennis  Titulaire du CQP Éducateur de Tennis

\*Le(la) candidat(e) doit joindre les différents documents attestant de ses qualifications.  
La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce livret.  
Elle garantit un droit d'accès et de rectification.

### Précisez votre situation actuelle :

- J'exerce une activité professionnelle
- Je suis demandeur(se) d'emploi
- Je suis étudiant(e)
- Je bénéficie d'un contrat d'insertion en alternance
- Je n'ai aucun statut particulier

### VOUS ÊTES SALARIÉ(E)

① Quelle est votre profession ? \_\_\_\_\_

② Quel est votre statut ?

- Travailleur(se) indépendant(e)       Intérimaire
- Salarié(e) du secteur privé       Salarié(e) du secteur public

Si vous êtes salarié(e) du secteur privé, précisez le type de contrat et le temps de travail :

- CDI       CDD
- Travail à temps plein       Travail à temps partiel

③ Indiquez ci-dessous les coordonnées de votre employeur en cas de prise en charge de la formation par celui-ci :

Nom de votre employeur : \_\_\_\_\_

Adresse de votre employeur : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

### VOUS ÊTES DEMANDEUR(SE) D'EMPLOI

Date d'inscription à Pôle Emploi : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Adresse de votre agence Pôle Emploi : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

## CALENDRIER

Date limite d'inscription (dépôt du dossier)	12/09/2025
Test de sélection et de positionnement	18/09/2025
Ouverture de la formation	09/10/2025
Clôture de la formation	03/07/2026
Lieu de formation : Centre de Ligue de Marcq-en-Barœul et Amiens (TC Amiens Métropole)	
Jours et horaires de formation :	Voir Calendrier

### DURÉE DE LA FORMATION :

35 jours (240 heures)  
pour un parcours  
complet.



## COÛT PÉDAGOGIQUE ET FINANCEMENT DE LA FORMATION

Coût pédagogique de la formation (240 heures) : 7700 € à régler à la Ligue de Tennis (forfait d'amorçage coût contrat 12 mois).

Le principe d'alternance ouvre droit pour le candidat à la prise en charge éventuelle partielle ou totale des coûts pédagogiques de la formation et des frais annexes (transport, restauration et hébergement). Les démarches administratives sont à entreprendre par le club futur employeur et le candidat dès que possible et impérativement avant l'entrée en formation auprès des organismes financeurs :

<b>L'Institut de Formation du Tennis - CFA FFT</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Contrat d'Apprentissage pour les moins de 30 ans.</li><li>• Géré par le Centre de Formation et le GEIQPSAL 59</li></ul>
<b>AFDAS</b> www.afdas.com sport@afdas.com Entreprises : 01 44 78 55 87 HDF : 01 44 78 39 39	<ul style="list-style-type: none"><li>• Contrat de Professionnalisation pour les – 26 ans ou + 26 ans inscrits à Pôle Emploi.</li><li>• Plan de développement des compétences avec un cofinancement possible des actions du plan conventionnel.</li><li>• Compte Personnel de Formation ou CPF de Transition.</li></ul>
<b>Pôle Emploi et AFDAS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Contrat Unique d'Insertion</li></ul>
<b>Autres</b>	

## FINANCEMENT PERSONNEL

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ candidat(e) à la formation TFP Moniteur de Padel m'engage :

- A régler la différence entre le coût pédagogique de la formation et les sommes obtenues par les organismes financeurs.
  - A régler la totalité des coûts de formation pédagogiques en l'absence d'attestation de prise en charge (employeur, OPCO, ...).
- Des prélèvements mensuels pourront être mis en place.

Date et signature du (de la) candidat(e)

## DEMANDE D'ALLÈGEMENT AUPRÈS DE L'ORGANISME DE FORMATION

Vous pouvez bénéficier d'un allègement de formation si vous justifiez de compétences équivalentes à une ou plusieurs BC.

Les demandes d'allègement sur le plan individuel de formation seront étudiées lors du positionnement préalable à l'entrée en formation.

Cet allègement ne vous dispense pas de la certification de la ou des BC correspondantes.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Sollicitation d'un allègement de formation Oui  Non

BLOC DE COMPETENCES	INTITULÉ - PROGRAMME	ALLÈGEMENT DEMANDÉ (Précisez OUI ou NON)
BC1	Concevoir et mettre en œuvre un projet de développement du padel au sein d'une structure (50 heures).	
BC2	Organiser et promouvoir des activités d'enseignement et de développement du padel au sein d'une structure (70 heures).	
BC3	Préparer et encadrer des séances d'enseignement du padel en sécurité (120 heures).	

Signature du (de la) candidat(e) :

### VAE - AUPRÈS DE LA FFT

Avez-vous engagé une demande de Validation d'Acquis de l'Expérience ? Oui  Non

Avez-vous l'attestation de recevabilité ? Oui  Non

**Si vous êtes en situation de handicap** : une mesure de compensation est possible, contactez votre référente Handicap / Madame Fedoua Amrani / famrani@fft.fr

**Mobilité Internationale** : votre référent Mobilité / Monsieur Gautier Rigaut / 01 47 43 29 69 / grigaut@fft.fr

## ATTESTATION D'ENGAGEMENT DE L'EMPLOYEUR

La formation TFP Moniteur de Padel est une formation professionnelle en alternance.  
Elle dure 10 mois. Le candidat doit être salarié pendant au moins la totalité de la durée  
de formation du 09/10/2025 au 03/07/2026.

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ en qualité de Président(e)

le(la) stagiaire Mr, Mme \_\_\_\_\_ pendant sa formation TFP Moniteur de Padel.

Mobile :

E-mail :

### FINANCEMENT DE LA FORMATION (CFA, AFDAS, PÔLE EMPLOI, ...)

Plusieurs dispositifs permettent la prise en charge des coûts pédagogiques des heures de formation du (de la) stagiaire (240H)

- Contrat d'apprentissage pour les candidats(es) de moins de 30 ans (CFA).
- Contrat de professionnalisation pour les candidats(es) inscrits(es) à Pôle Emploi (AFDAS + Pôle Emploi).
- Contrat unique d'insertion pour les candidats(es) inscrits(es) à Pôle Emploi (Pôle Emploi + AFDAS).
- Plan de développement des compétences (AFDAS) avec un cofinancement possible des actions du plan conventionnel.
- Autre : \_\_\_\_\_
- Financement personnel sur les fonds propres du (de la) stagiaire ne bénéficiant pas de dispositif de prise en charge.

### VOUS VOUS ENGAGEZ :

- À entreprendre avec le(la) candidat(e) les démarches administratives nécessaires à la prise en charge des coûts pédagogiques de la formation du (de la) stagiaire et de la formation du(de la) tuteur(trice) ou maître d'apprentissage, impérativement au plus tard avant le 1er jour de formation et si possible au plus tôt deux mois avant le démarrage de la formation. En l'absence d'accord, les coûts pédagogiques seront automatiquement à la charge du(de la) candidat(e).

- À soutenir le(la) candidat(e) dans la conception et la coordination d'un projet d'actions au sein de votre club.

- À confier au(à la) candidat(e) de l'enseignement auprès de tous les publics (jeunes, adolescents et adultes impérativement)

- À libérer votre stagiaire salarié(e) pour venir se former SUR LE TEMPS DE FORMATION. Il(elle) n'est pas autorisé(e) à travailler dans son club les jours de formation.

À rémunérer et dégager sur le temps de travail du(de la) tuteur(trice) ou maître d'apprentissage (Article L6223-7 du code du travail) les disponibilités nécessaires à sa formation (21 heures), à l'accompagnement de l'apprenti(e) dans le club et aux relations avec le centre de formation (minimum 39 heures).

À \_\_\_\_\_  
Le \_\_/\_\_/\_\_\_\_\_

Signature de l'employeur et cachet

## ATTESTATION D'ENGAGEMENT DU TUTEUR OU MAITRE D'APPRENTISSAGE

Les tuteurs et les maîtres d'apprentissage doivent :

- Etre titulaires d'un diplôme permettant l'encadrement du padel ou du tennis au moins équivalent au TFP padel
- Etre titulaires d'une attestation d'au minimum deux années d'expérience professionnelle d'encadrement du padel, délivrée par la Direction Technique Nationale ou son représentant CTR Coordonnateur.

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ en qualité d'enseignant(e) professionnel(le) de tennis.

Fonction : \_\_\_\_\_ Tuteur(trice) interne  Tuteur(trice) externe

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

### M'ENGAGE

À être tuteur(trice) ou maître d'apprentissage de Mr, Mme : \_\_\_\_\_

À assurer \_\_\_ heures minimums d'accompagnement du (de la) stagiaire et de relations avec le centre de formation. Mais aussi :

- L'accueillir, l'intégrer au club, le(la) soutenir et l'aider à travailler en réseau.
- Observer, guider et évaluer ces progrès et le(la) préparer aux certifications.
- Lui apporter des conseils, des savoir-faire, des comportements.
- L'accompagner dans la réflexion de son projet d'actions BC1&2 et de performance BC3.
- Évaluer la pertinence et l'impact de son action de formation de cadres.

Date : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_\_\_

Signature du(de la) tuteur(trice)

Signature du(de la) Président(e)  
de club de la structure d'alternance

Signature du(de la) Président(e)  
de club du(de la) tuteur(trice) externe

#### Article L6223-7 du code du travail :

L'employeur permet au maître d'apprentissage de dégager sur son temps de travail les disponibilités nécessaires à l'accompagnement de l'apprenti(e) et aux relations avec le centre de formation d'apprentis(es).

## DÉCLARATION D'ENGAGEMENT ET D'HONORABILITÉ

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_

- Reconnais avoir pris connaissance et accepte les modalités de sélection pour l'accès à la formation, les principes de déroulement de l'ensemble des sessions et les procédures d'évaluation des candidats.

- Déclare me présenter à l'intégralité des sessions de formation organisée(s) par l'Organisme de formation en cas de réussite aux tests de sélection.

- M'engage à respecter les prescriptions et directives de l'Organisme de formation pendant toute la durée du stage et à respecter le Règlement Intérieur de la Formation.

- Déclare dégager l'Organisme de formation de toute responsabilité en cas de dommages matériels ou vol subis par les stagiaires (détérioration, destruction ou disparition d'un bien).

- Atteste sur l'honneur remplir les conditions d'honorabilité visées à l'article L. 212-9 du code du sport et rappelées ci-dessous :

« I.- Nul ne peut exercer les fonctions mentionnées au premier alinéa de l'article L. 212-1 à titre rémunéré ou bénévole, s'il a fait l'objet d'une condamnation pour crime ou pour l'un des délits prévus : 1° Au paragraphe 2 de la section 1 du chapitre II du titre II du livre II du code pénal.

2) Au paragraphe 2 de la section 3 du chapitre II du titre II du livre II du même code.

3) À la section 4 du chapitre II du titre II du livre II du même code.

4) À la section 1 du chapitre III du titre II du livre II du même code.

5) À la section 2 du chapitre V du titre II du livre II du même code.

6) À la section 5 du chapitre VII du titre II du livre II du même code.

7) Aux articles L. 3421-1 et L. 3421-4 du code de la santé publique.

8) Aux articles L. 232-25 à L. 232-29 du présent code.

9) À l'article 1750 du code général des impôts.

II. - En outre, nul ne peut enseigner, animer ou encadrer une activité physique ou sportive auprès de mineurs s'il a fait l'objet d'une mesure administrative d'interdiction de participer, à quelque titre que ce soit, à la direction et à l'encadrement d'institutions et d'organismes soumis aux dispositions législatives ou réglementaires relatives à la protection des mineurs accueillis en centre de vacances et de loisirs, ainsi que de groupements de jeunesse ou s'il a fait l'objet d'une mesure administrative de suspension de ces mêmes fonctions. »

- Autorise l'Organisme de formation, lors de ma présence sur les lieux de la formation, à prendre, utiliser et diffuser à titre gratuit et non exclusif des photographies et vidéos me représentant ainsi qu'à exploiter ces clichés en partie ou en totalité, à des fins professionnelles, pédagogiques, publicitaires ou informatives dans le cadre des formations sur les supports de communication (Site Internet, réseaux sociaux, journaux, plaquettes de communication, brochures d'information, flyers). Cette autorisation est consentie à titre gracieux et pour une durée de cinq ans exploitée par la Ligue des Hauts de France de Tennis et l'Institut de Formation du tennis.

- Atteste\* sur l'honneur être titulaire d'un titre de séjour en cours de validité et le cas échéant d'un titre de séjour l'autorisant à travailler en France dans l'hypothèse où il(elle) serait salarié(e).

- S'engage après le démarrage de la formation à procéder à la déclaration obligatoire d'éducateur sportif auprès du portail de déclaration des éducateurs sportifs : <https://declaration-educateur.sports.gouv.fr/authentication>  
Toute personne procédant à cette déclaration fera l'objet d'une demande d'extrait de casier judiciaire (bulletin n° 2) auprès du Service du Casier Judiciaire National, conformément à l'article 776 du code de procédure pénale.  
Le fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles (FIJAIS) sera également consulté conformément à l'article 706-53-7 du même code.

La loi rend passible d'amende et d'emprisonnement, quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (313-1, 313-3, 433-19, 441-1 et 441-7 du code pénal).

Fait à \_\_\_\_\_,  
Le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_\_

\*Pour le stagiaire ressortissant étranger, hors Union Européenne, hors Espace Économique Européen ou Confédération Suisse.

## CONSTITUTION DU DOSSIER

### À JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION AU PLUS TARD À LA DATE DE L'ENTRÉE EN FORMATION

- ✓ Être âgé(e) de 18 ans le jour des épreuves certificatives.
- ✓ Pour les Français de moins de 25 ans, joindre une copie l'attestation de recensement et de l'appel de préparation à la Défense.
- ✓ Joindre une copie d'attestation de formation aux Premiers Secours Citoyen (PSC) ou :
  - Attestation de formation aux premiers secours (AFPS).
  - Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1)
  - Premiers secours en équipe de niveau 1 (PSE1) ou de niveau 2 en cours de validité.
  - Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU) de niveau 1 ou 2 en cours de validité.
  - Certificat de sauveteur secouriste du travail (SST) en cours de validité.
- ✓ Joindre un certificat médical daté de moins de trois mois de non-contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités physiques et sportives concernées par son activité professionnelle (padel).
- ✓ Être capable de justifier à l'entrée en formation d'un niveau de jeu équivalent à celui des joueurs et joueuses des premiers 10% du classement fédéral. Il est procédé à la vérification de cette exigence préalable au moyen de la production d'une attestation délivrée par le Directeur Technique National ou de son représentant sur la base :
  - Du classement fédéral de padel du candidat : il doit être ou avoir été classé dans le premier dixième de ce classement
  - Pour info, le classement padel est numérique et étant donné l'augmentation du nombre des compétiteurs et l'accroissement de leur niveau, la prise en compte d'un pourcentage est nécessaire pour identifier le niveau de pratique requis.
  - D'une attestation délivrée par une fédération étrangère ou par la Fédération internationale de padel

### POUR RENTRER EN FORMATION, VOUS DEVEZ ÉGALEMENT

- ✓ Vous inscrire auprès du CFA des Métiers du tennis à l'adresse mail suivante : [grigaut@fft.fr](mailto:grigaut@fft.fr) (uniquement pour les candidats de moins de 30 ans en contrat d'apprentissage).
- ✓ Tout candidat ayant satisfait aux épreuves de sélection doit obligatoirement trouver avant l'entrée en formation une (ou plusieurs) structure(s) d'accueil pour son application pédagogique, afin de respecter le principe de l'alternance de la formation.

### ÉLÉMENTS COMPLÉMENTAIRES À JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION

- ✓ Attestation d'engagement de l'Employeur.
- ✓ Attestation d'engagement du tuteur pédagogique ou maître d'apprentissage.
- ✓ Copies du diplôme et de la carte professionnelle du tuteur pédagogique enseignant diplômé d'État.
- ✓ Une lettre de motivation.
- ✓ Un curriculum vitae.
- ✓ Une photocopie de votre carte nationale d'identité recto-verso en cours de validité.
- ✓ Une attestation d'assuré(e) social en cours de validité (document papier).
- ✓ Si vous êtes étranger, une photocopie de votre titre de séjour en cours de validité.
- ✓ Copie de la carte d'étudiant.
- ✓ Deux photos d'identité (avec votre nom au dos).
- ✓ Copie de vos diplômes Fédéraux et/ou d'État en vue d'équivalence ou d'allègement.
- ✓ Un chèque de 50€ au nom de la Ligue de Tennis pour frais liés au dossier de candidature.

